

FORMULAIRE 53-901 F, AVIS DE CHANGEMENT IMPORTANT SUIVANT LE PARAGRAPHE 85 1) DE LA LOI
INTITULÉE *SECURITIES ACT* (COLOMBIE-BRITANNIQUE)
FORMULAIRE 27, AVIS DE CHANGEMENT IMPORTANT SUIVANT LE PARAGRAPHE 118 1) DE LA LOI
INTITULÉE *SECURITIES ACT* (ALBERTA)
FORMULAIRE 27, AVIS DE CHANGEMENT IMPORTANT SUIVANT LE PARAGRAPHE 75 2) DE LA *LOI SUR
LES VALEURS MOBILIÈRES* (ONTARIO)
AVIS DE CHANGEMENT IMPORTANT SUIVANT L'INSTRUCTION CANADIENNE N^O 40 (YUKON)
FORMULAIRE 27, AVIS DE CHANGEMENT IMPORTANT SUIVANT LE PARAGRAPHE 73 DE LA *LOI SUR LES
VALEURS MOBILIÈRES* (QUÉBEC)

[REMARQUE : chaque avis exigé par les lois et l'instruction précitées doit parvenir à la Commission dans une enveloppe adressée à la Commission et portant la mention “ Information continue ”.]

[REMARQUE : lorsque cet avis est déposé sous pli confidentiel, il y a lieu d'indiquer en majuscules, au début de l'avis, la mention “ CONFIDENTIEL ” et tous les éléments devant être déposés doivent être mis dans une enveloppe adressée à la Commission et portant la mention “ CONFIDENTIEL ”.]

Rubrique 1. Émetteur assujetti

Dénomination complète de l'émetteur :

Gabriel Resources Ltd. (la société)

Le principal établissement de l'émetteur assujetti au Canada se situe à l'adresse suivante :

110 Yonge Street
Bureau 1501
Toronto (Ontario)
M5C 1T4

Téléphone : (416) 955-9200

Rubrique 2. Date du changement important

Le 14 août 2001

Rubrique 3. Communiqué de presse

Les date et lieu de diffusion du communiqué de presse sont les suivants :

Le 14 août 2001

Le communiqué de presse a été diffusé à l'intention de la Bourse de Toronto et par l'entremise de divers autres moyens d'information approuvés.

Rubrique 4. Résumé du changement important

Gabriel a reçu l'étude de faisabilité définitive (*l'étude*), dont la coordination et l'exécution relèvent de GDR Minproc Limited (*Minproc*) de Perth, en Australie-Occidentale, à l'égard du projet Rosia Montana qui appartient à 80 % à Gabriel, en Roumanie.

Rubrique 5. Description complète du changement important

Faits saillants

Gabriel a reçu l'étude de faisabilité définitive (*l'étude*), dont la coordination et l'exécution relèvent de Minproc, à l'égard du projet Rosia Montana qui appartient à 80 % à Gabriel, en Roumanie. Un sommaire des faits saillants de l'étude, portant sur la totalité du projet, se résume comme suit :

Débit de l'usine	20 mta
Réserves	10,5 moz d'or 54,6 moz d'argent
Durée de vie de la mine	11,2 années
Récupération métallurgique ¹⁾	80,9 % Au et 54,1 % Ag
Production moyenne d'or par année ¹⁾	755 000 oz
Coûts en capital initiaux (en millions de dollars)	296 \$ US
Fonds de roulement (en millions de dollars)	5,3 \$ US
Capitaux de soutien (en millions de dollars) ¹⁾	130 \$ US
Décaissement d'exploitation ^{1) 2)}	101 \$ US
Total des coûts au comptant ^{1) 2)}	107 \$ US
Total des coûts de production ^{1) 2)}	158 \$ US
Taux de rendement interne ^{3) 4)}	30,3 %
Valeur actuelle nette (en millions de dollars) (taux d'actualisation de 0 %)	914 \$ US 536 \$ US
Valeur actuelle nette (en millions de dollars) (taux d'actualisation de 5 %)	312 \$ US
Valeur actuelle nette (en millions de dollars) (taux d'actualisation de 10 %)	
Période de récupération	2,6 années

- 1) Au cours de la durée de vie de la mine.
- 2) Par once d'or/déduction faite des crédits au titre de l'argent.
- 3) Sur une base entièrement consolidée.
- 4) Après impôts, 275 \$ US par once d'or.

Le texte qui suit décrit les diverses composantes de l'étude.

Vue d'ensemble et portée de l'étude

Au début de 2000, Gabriel a mandaté Minproc d'assurer la coordination et la préparation d'une étude de faisabilité définitive à l'égard de son projet Rosia Montana, en Roumanie. Nous avons entrepris les travaux nécessaires pour préparer l'étude de concert avec Minproc, Resource Service Group Pty. Ltd.

(RSG), de Perth en Australie-Occidentale, Knight Piesold Limited (KP), de Vancouver (Colombie-Britannique), Ashford, d'Angleterre et Planning Alliance de Toronto (Ontario).

L'étude aborde tous les aspects devant servir à démontrer la viabilité, tant technique qu'économique, de la mise en valeur d'une mine à ciel ouvert de grande envergure et d'une usine de traitement à Rosia Montana.

En tant que coordonnatrice de l'étude, Minproc a été responsable de la coordination globale des activités des divers consultants ayant pris part à la réalisation de l'étude, ainsi que de la compilation des résultats de celle-ci. En outre, Minproc a élaboré et géré le programme d'essais métallurgiques, conçu l'usine de traitement, exécuté la conception et l'établissement des coûts pour l'aspect technique de l'usine de traitement, coordonné les estimations de coûts relatives aux infrastructures du projet et préparé l'échéancier de mise en valeur de l'ensemble du projet. RSG s'est chargée pour sa part de la modélisation des ressources, du calcul des ressources et des réserves, ainsi que de l'optimisation des chantiers et de la planification, de l'échéancier et des estimations de coûts de la mine. KP a préparé l'évaluation de l'impact sur l'environnement, exécuté les travaux géotechniques concernant les chantiers, l'usine et les halles de stériles et conçu l'installation de traitement des résidus. Planning Alliance a préparé le plan de réinstallation et élaboré une stratégie et un plan pour la gestion des questions découlant de la réinstallation des résidents touchés par la mise en valeur du projet. Gabriel a pris en charge la gestion et la supervision de ces divers intervenants.

Ressources

RSG a calculé les ressources mesurées, indiquées et présumées dans le cadre de l'étude en se servant d'une teneur de coupure de 0,6 g/t d'or, de blocs de 15 m × 15 m, et du krigeage à indicateurs multiples, comme suit :

<u>Catégorie de ressources</u>	<u>Tonnes</u>	<u>Teneur (g/t)</u>		<u>Onces contenues</u>		<u>Pourcentage des ressources (%) (Oz Au)</u>
		<u>Or</u>	<u>Argent</u>	<u>Or</u>	<u>Argent</u>	
Mesurées	138 080 000	1,5	8	6 850 000	36 630 000	48
Indiquées	<u>163 780 000</u>	1,1	5	<u>5 920 000</u>	<u>24 390 000</u>	<u>42</u>
Total des ressources mesurées et indiquées	<u>301 850 000</u>	1,3	6	<u>12 770 000</u>	<u>61 020 000</u>	90
Présumées	50 800 000	0,8	4	1 380 000	5 940 000	10

Note : Les tonnes sont arrondies aux 10 000 tonnes les plus proches, tandis que les onces d'or et d'argent sont arrondies aux 10 000 onces les plus proches.

Les ressources ont été calculées par RSG conformément à la Norme canadienne 43-101. Le D^r Julian Barnes, B.sc. (spécialisé), Ph.D., de RSG, est la personne qualifiée (au sens de la Norme canadienne 43-101) responsable de l'estimation des ressources incluses dans l'étude. Ces ressources sont différentes de celles publiées en février 2001 puisqu'elles découlent de calculs basés sur des blocs de 15 mètres plutôt que les blocs de 10 mètres utilisés pour calculer les ressources rapportées en février.

Réserves

RSG a calculé les réserves prouvées et probables dans le cadre de l'étude en se servant d'une méthode d'évaluation par blocs se rapprochant d'une teneur de coupure équivalant à 0,6 g/t d'or, comme suit :

Réserves prouvées et probables

Catégorie	Tonnes	Teneur (g/t)		Métaux en place	
		Or	Argent	Or	Argent
Prouvées	118 190 000	1,7	9,1	6 300 000	34 500 000
Probables	<u>107 550 000</u>	<u>1,2</u>	<u>5,8</u>	<u>4 200 000</u>	<u>20 100 000</u>
Total	<u>225 740 000</u>	<u>1,4</u>	<u>7,5</u>	<u>10 500 000</u>	<u>54 600 000</u>

Les réserves ont été calculées par RSG conformément à la Norme canadienne 43-101. MM. Harry Warries et David Quinlivan, tous deux de RSG, sont les personnes qualifiées (au sens de la Norme canadienne 43-101) responsables de l'estimation des réserves incluses dans l'étude.

Potentiel d'exploration

Les gisements de Rosia Montana ne sont pas encore entièrement délimités. Nous avons mis fin de manière arbitraire en décembre 2000 aux travaux d'exploration et de forage intercalaire que nous exécutions en 2000 afin de procéder au calcul des ressources et des réserves dans le cadre de l'étude. Il reste à déceler des teneurs plus élevées dans les ressources présumées existantes de certains secteurs et à exécuter des sondages dans d'autres secteurs pour déceler la présence de ressources additionnelles, notamment au nord et à l'est de Cîrnic, tant à l'est qu'à l'ouest de Orlea, entre Orlea et Carpeni, ainsi qu'en profondeur.

Exploitation minière

Méthode d'exploitation

Dans l'étude, on prévoit exploiter le projet Rosia Montana par mine à ciel ouvert classique de grande envergure, au tonnage brut, à l'aide d'une flotte de pelles-bettes hydrauliques et de gros camions transporteurs exploitée par son propre propriétaire, dans le cas de la phase primaire de la production. Au fur et à mesure de la répartition des réserves entre les quatre secteurs principaux, soit Cetate, Cîrnic, Orlea et Jig, situés très près les uns des autres et chevauchant la vallée de Rosia Montana, l'exploitation minière sera exécutée dans quatre sites distincts d'abattage minier à ciel ouvert. La mine a été conçue pour fonctionner 7 jours par semaine, 24 heures sur 24.

Débit

L'exploitation minière repose sur un taux d'abattage moyen de 20 millions de tonnes par année (*mta*) au cours de la durée de vie de la mine, soit 11,2 années. Le débit oscillera entre environ 16 mta pour le minerai dur, 18 mta pour le minerai de moyenne dureté et 24 mta pour le minerai tendre. La dureté du minerai se répartit en moyenne comme suit : 10 % de minerai dur, 43 % de minerai de moyenne dureté et 47 % de minerai tendre. Par conséquent, l'usine de traitement a été conçue spécialement pour avoir un débit variant de 2000 tonnes à l'heure (t/h) pour le minerai dur, à 3200 t/h pour le minerai tendre. Le débit annuel de 20 mta a été choisi parce qu'il maximisait l'aspect économique du projet.

Calendrier de l'exploitation minière

On prévoit entamer l'exploitation minière à Cetate puisque ce gisement est le plus rapproché de l'usine de traitement et qu'il nécessitera le moins de travaux de mise en valeur. L'abattage sera ensuite entrepris à Cîrnic. Cetate et Cîrnic comptent ensemble pour la majeure partie des réserves prouvées et probables. Par la suite, ce sera au tour de Orlea, puis le processus de mise en valeur entrera dans sa phase finale au gisement Jig. Pour les gisements Cîrnic, Cetate et Orlea, les chantiers seront exploités en plusieurs étapes pour permettre le déroulement ordonné des activités de mise en valeur et d'abattage dans

l'ensemble de ceux-ci, tandis que l'exploitation du gisement Jig ne fera qu'en une seule étape. Tous les chantiers comporteront des gradins de 15 mètres de hauteur, un angle d'inclinaison entre 40 et 50 degrés et seront d'une profondeur maximale de 220 à 260 mètres.

Résidus

Au total, les quatre chantiers donneront lieu à l'enlèvement d'environ 193,3 millions de tonnes de résidus au cours de la durée de vie de la mine envisagée par le projet, ce qui correspond à un coefficient de recouvrement global stériles/minerai de 0,86 à 1 pour la durée de vie de la mine. Le plan opérationnel de la mine prévoit l'utilisation d'environ 35 millions de tonnes de stériles pour l'érection de l'installation de gestion des résidus miniers. Tous les déchets supplémentaires seront déposés dans l'une des deux principales haldes, soit la halde de stériles Corna, située au sud de Cirnic et la halde de stériles de Cetate, située à l'ouest du gisement du même nom.

Production de métaux

Il est envisagé dans l'étude que le projet Rosia Montana produira en moyenne 755 000 onces d'or par année pour la durée de vie de la mine, s'étalant de 870 000 onces d'or par année vers les débuts de la durée de vie de la mine, à 625 000 onces d'or par année plus tard au cours de cette durée. En outre, au cours de sa durée de vie, cette mine donnera lieu en moyenne à la production de 2,6 millions d'onces d'argent par année, à titre de sous-produit, qui s'étalera de 1,6 million d'onces à 4,2 millions d'onces.

Essais métallurgiques et conception des procédés

Programme d'essais métallurgiques

Un programme exhaustif d'essais métallurgiques a été conçu et géré par Minproc. Pour définir la conception des procédés, des échantillons ont été recueillis et soumis, en laboratoire, à des essais de variabilité et de fragmentation. Des tests exhaustifs ont été exécutés relativement au schéma de traitement optimal choisi. Un total de 590 échantillons de variabilité, de 21 échantillons composites, de 6 échantillons composites à faible teneur, de 7 échantillons de BSA à l'échelle du laboratoire de l'installation et de 3 échantillons de l'installation pilote de BSA ont été recueillis et analysés.

Récupération

Les résultats des essais métallurgiques font état d'un taux de récupération global de 80,9 % pour l'or et de 54,1 % pour l'argent.

Usine de traitement

Différents procédés de récupération de l'or ont été examinés dans le cadre de l'étude. Les installations de traitement optimal choisies aux termes des essais métallurgiques comprennent des installations conventionnelles de concassage primaire, de BSA et de broyage à boulets, de concentration par gravité et de récupération par lixiviation au carbone (LC). Le minerai brut sera transféré directement des piles de stockage au broyeur giratoire, puis sera acheminé au circuit de broyage et de triage composé d'une usine de BSA, de deux usines de broyage à boulets et d'un broyeur à galets. Le procédé de récupération gravimétrique primaire et secondaire de l'or natif, à l'aide d'une succession de bacs à pistonage, sera suivi d'un circuit complet de LC formé de neuf réservoirs de 6700 m³ pouvant absorber le débit de 2500 t/h. Deux circuits d'élution produiront l'éluat devant être traité par extraction électrolytique et les métaux précieux seront récupérés sous forme de barres de métal aurifère. La boue de résidus sera lavée afin d'en récupérer le cyanure avant d'être acheminée à l'installation de gestion des stériles. Des

dispositions ont été prises pour la destruction du cyanure contenu dans tous les effluents de l'installation de traitement des résidus.

L'usine de traitement a été conçue pour fonctionner 7 jours par semaine, 24 heures sur 24.

L'usine de traitement sera située à l'extrémité d'une corniche située entre la vallée de Salistei et la vallée de Rosia Montana. Cet emplacement a été choisi pour sa proximité aux chantiers de Cîrnic et de Cetate, d'où proviendront la majorité des réserves prouvées et probables, et pour sa proximité à l'installation de gestion des résidus qui sera positionnée dans la vallée de Corna. Sur le plan des infrastructures, le projet Rosia Montana est bien pourvu étant donné qu'il est localisé dans une région où sont déjà établies de grandes exploitations minières. Le projet est accessible par route pavée, se situe à proximité de sources suffisantes d'électricité et d'eau et bénéficiera d'une nouvelle liaison par fibres optiques avec le village de Rosia Montana.

Installation de gestion des stériles

Les résidus de l'usine de traitement seront pompés dans une installation de gestion des résidus dotée d'une capacité de 250 millions de tonnes, située dans la vallée de Corna, au sud-ouest immédiat de Cîrnic. L'installation de traitement des résidus sera conçue et agrandie en quatre étapes au cours de la durée de vie de la mine et sera érigée principalement à l'aide des stériles issus des travaux de mise en valeur minière. Une fois achevé, le terril de résidus s'élèvera à environ 180 mètres au-dessus du plancher de la vallée de Corna.

Le bilan hydrologique de l'installation de traitement des résidus indique que celle-ci sera en déficit hydrique dans la plupart des conditions climatiques. Il ne sera donc pas nécessaire d'évacuer dans l'environnement les eaux de l'installation de traitement des résidus, et celle-ci disposera en tout temps de bassins d'une capacité suffisante pour retenir les eaux de ruissellement engendrées par les précipitations maximum susceptibles de se produire. En ce qui concerne les tempêtes de proportion anormale, il est prévu que les eaux excédentaires seront traitées avant d'être évacuées. L'installation de gestion des résidus sera remise en état à titre d'installation de matières sèches recouverte.

Évaluation de l'impact sur l'environnement

Une évaluation de l'impact sur l'environnement (*EIE*) a été préparée dans le cadre de l'étude. L'EIE aborde des questions liées à la construction, à l'exploitation et à la fermeture du projet et couvre tous les enjeux importants en matière d'environnement qui ont été identifiés. Le cadre de l'EIE en Roumanie est conforme aux normes et lignes directrices en vigueur de l'UE, mais elle tient également compte de l'évolution de la situation en Roumanie, dans l'UE et ailleurs dans le monde. L'EIE sera soumise au ministère Roumain de la protection de l'environnement et servira de fondement pour obtenir la délivrance d'un visa environnemental donnant le feu vert à la mise en valeur du projet. L'étude fournit également le cadre de travail nécessaire à l'élaboration d'un plan de gestion environnementale pour le projet.

Mise en valeur et réinstallation des communautés

Planning Alliance, de Toronto au Canada, a préparé un plan de réinstallation (le *PR*) régissant la relocation et la réinstallation des communautés de la municipalité de Rosia Montana qui seront touchées par la mise en valeur d'une mine à ciel ouvert de grande envergure à Rosia Montana. Le PR établit les grandes lignes d'une intégration cohérente et équitable de l'aménagement minier et de l'aménagement communautaire au cours de la mise en œuvre du processus de réinstallation et de mise en valeur. Pour mettre en œuvre le PR, Gabriel devra négocier au cas par cas les indemnités et les échéances de la

réinstallation et de la relocation. Le PR est conforme aux directives de la Banque mondiale en matière de réinstallation involontaire, ainsi qu'aux exigences légales de la Roumanie.

En mars 2001, le conseil municipal de Rosia Montana, représentant les communautés touchées, a approuvé un nouveau plan d'utilisation des terrains de la municipalité de Rosia Montana. Ce plan comprend un projet général d'urbanisme et les règlements s'y rapportant (le *PGU*) ainsi qu'un plan de planification territorial (*PPT*).

Le *PGU* et le *PPT* modifient collectivement l'utilisation actuelle des terrains de la municipalité de Rosia Montana pour permettre la mise en valeur du site de Rosia Montana dans le cadre d'une mine à ciel ouvert de grande envergure. Dans les faits, le *PGU* et le *PPT* ont rezoné, à des fins industrielles, tous les terrains de la municipalité de Rosia Montana requis pour la mise en valeur de la nouvelle mine à Rosia Montana. L'emplacement de la digue de l'installation de gestion des résidus à l'intérieur de la communauté de Abrud requerra toutefois une modification du *PGU* et du *PPT*, de sorte que cette communauté puisse accueillir la digue. Le *PGU* et le *PPT*, combinés avec les lois minières de la Roumanie, apportent à Gabriel le fondement juridique nécessaire pour mettre en œuvre le plan de réinstallation envisagé.

Coûts en capital

Les coûts en capital initiaux s'élèveront à quelque 295,9 millions de dollars US, soit environ 11,3 millions de dollars US qui seront consacrés aux activités minières préalables à la production, 41,4 millions de dollars US au matériel d'exploitation minière et à la mise en valeur de la mine, 169,9 millions de dollars US à l'usine de traitement et aux coûts des infrastructures, 15,4 millions de dollars US aux coûts de l'installation de traitement des résidus et 57,9 millions de dollars US aux coûts assumés par le propriétaire, notamment les coûts liés à la réinstallation du village. Durant la première année d'exploitation, 5,3 millions de dollars US devront être consacrés au fonds de roulement. Les capitaux de soutien nécessaires pour la durée de vie de la mine totaliseront quelque 130,3 millions de dollars US.

Frais d'exploitation

Les décaissements d'exploitation se chiffrent en moyenne à 101 \$ US par once d'or récupérée, net des crédits au titre de l'argent, pour la durée de vie de la mine, tandis que le total des coûts au comptant s'élève en moyenne à 107 \$ US. Le total des coûts de production représente en moyenne 158 \$ US par once d'or récupérée, net des crédits au titre de l'argent, pour la durée de vie de la mine. Les coûts d'exploitation par tonne sur le site, notamment les coûts liés à l'exploitation minière, au traitement et aux stériles, ainsi que les frais généraux et administratifs, s'élèvent en moyenne à 4,34 \$ US pour la durée de vie de la mine. Tous les calculs des coûts par once ont été effectués conformément aux lignes directrices établies par l'Institut de l'or.

Analyse financière

Compte tenu d'un prix de 275 \$ US par once d'or et de 5,00 \$ US par once d'argent, le projet Rosia Montana a fourni un taux de rendement interne de 30,3 %, sur une base entièrement consolidée, et une valeur actuelle nette après impôts de 536 millions de dollars US à un taux d'actualisation de 5 %.

La rentabilité économique du projet Rosia Montana bénéficie du fait qu'il soit situé dans la région classée comme " zone désavantagée ", ainsi que des dispositions des lois minières roumaines. Le projet se trouve ainsi dispensé d'impôts sur le revenu jusqu'en octobre 2009 et de droits de douane pour la durée de vie du projet. Gabriel paie une redevance de production brute de 2 % au gouvernement de la Roumanie à l'égard de l'intégralité de la production de la mine.

Il est conclu dans l'étude que la rentabilité économique du projet subit davantage l'effet des fluctuations des cours des métaux que celui des taux de variation similaires des coûts en capital et frais d'exploitation.

Sommaire de l'étude

Le sommaire de l'étude sera déposé sur SEDAR dans les 30 jours de la diffusion du présent communiqué de presse et sera disponible sur le site Web SEDAR (www.sedar.com).

Mise en valeur future

Scénario prévoyant 8 mta

Gabriel est à terminer une deuxième étude de faisabilité distincte à l'égard du projet Rosia Montana. Cette étude portera sur un projet prévoyant un débit initial de 8 mta pour la mine, ainsi qu'une augmentation graduelle spécifique de ce débit au cours de la durée de vie du projet. Gabriel s'attend à ce que cette étude soit terminée en septembre.

Présentation formelle

C'est en septembre que seront indiqués en détail la date et l'endroit pour la présentation annoncée antérieurement des résultats de l'étude et des plans de mise en valeur future.

**Rubrique 6. Recours au paragraphe 85 2) de la loi intitulée *Securities Act* (Colombie-Britannique) ou
recours au paragraphe 118 2) de la loi intitulée *Securities Act* (Alberta) ou
recours au paragraphe 75 3) de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) ou
recours à l'Instruction canadienne N° 40 (Yukon) ou
recours au paragraphe 73 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec)**

Sans objet.

Rubrique 7. Information omise

Sans objet.

Rubrique 8. Membre de la haute direction

Le membre de la haute direction de l'émetteur nommé ci-dessous est renseigné sur le changement important et la Commission peut communiquer avec lui au numéro et à l'adresse indiqués :

Frank D. Wheatley, vice-président et chef du contentieux
110 Yonge Street
Bureau 1501
Toronto (Ontario)
M5C 1T4

TÉLÉPHONE : (416) 955-9200

Rubrique 9. Déclaration du membre de la haute direction

Le texte qui précède constitue une description fidèle du changement important dévoilé dans le présent avis.

FAIT à Vancouver (Colombie-Britannique), le 15 août 2001.

“ Frank D. Wheatley ”

Frank D. Wheatley, vice-président et chef du contentieux